

40^e Anniversaire de l'Association italienne des anciens parlementaires

1969 - 2009

Discours de M. Gianfranco Fini, Président de la Camera dei Deputati

**Le Parlement et ses perspectives dans les
démocraties modernes européennes**

Rome 20 novembre 2009

Traduction

Je suis très heureux de participer à la cérémonie du 40^e anniversaire de l'Association des anciens parlementaires de la République, avec tous les collègues et amis qui, au cours des législatures passées, ont honoré les institutions parlementaires de leur engagement politique. Vous avez une passion politique qui continue à se manifester aux plus hauts niveaux qualitatifs, comme en témoignent les nombreuses initiatives que vous avez prises, pendant ces années, sur les thèmes actuels dans les domaines institutionnel, socio-économique et international. En ce sens, durant ses 40 premières années d'activité, l'Association a été une sorte de « Parlement fantôme » au sein duquel le patrimoine d'expérience des anciens parlementaires a été au service non seulement de la réflexion culturelle, mais aussi de la prise de décision politique.

Cela donne à réfléchir que l'anniversaire que nous célébrons aujourd'hui coïncide avec la commémoration du vingtième anniversaire de la chute du Mur de Berlin, dont la déchirante valeur symbolique a beaucoup influencé la vie politique des années où vous étiez engagés directement dans l'exercice de votre mandat parlementaire. Dans ce contexte historio-politique, il était objectivement plus difficile de se libérer des héritages découlant des oppositions idéologiques qui se sont reflétés sur l'échiquier national, ayant une incidence importante non seulement sur les réformes et la modernisation du pays, discutées au Parlement, mais aussi sur la vie civile commune. Au souvenir de ces années, je pense aujourd'hui devoir exprimer un sentiment de reconnaissance pour l'engagement de ceux et de celles qui alors, même dans l'aspérité de la confrontation politique, ont pu trouver dans les valeurs partagées de la Constitution un point de convergence et de respect réciproque.

Aujourd'hui les idéologies se sont dissoutes, mais quelque chose en est resté sous la forme d'un antagonisme qui continue à produire de l'hostilité, dans une forme plus douce que par le passé, plus douce mais non moins toxique et donc toujours en mesure de provoquer des divisions artificielles. C'est une fine brume qui change le débat entre les forces politiques et qui ne permet pas de distinguer avec la netteté requise les questions sur lesquelles il est juste et

légitime d'être divisés dans une dialectique physiologique démocratique par rapport à celles sur lesquelles il faut converger avec une volonté commune dans l'intérêt de toute la nation. La plus importante est sans aucun doute celle du renouvellement institutionnel, car ainsi qu'on a réalisé dans le passé combien la Constitution marque la maison commune de tous les Italiens, il faut aujourd'hui redécouvrir le sentiment d'une appartenance commune en tant que valeur qui cimenterait la cohésion sociale et politique.

Dans deux ans, nous célébrerons un autre anniversaire, celui de l'Unité de l'Italie. A cette occasion, nous ne devons non seulement parler de "comment" les Italiens doivent se sentir unis, mais plutôt de "dans quelle mesure" leur sentiment unitaire doit être redécouvert et valorisé, avec une attitude ouverte et un respect inclusif aux défis de notre époque.

Dans cette perspective, il faut commencer à oeuvrer sans délai et la contribution de l'Association des anciens parlementaires peut être déterminante, en tant qu'expression privilégiée de toutes les traditions de culture politique exprimées dans l'histoire de notre pays.

Il y a aujourd'hui en Italie et en Europe une génération de jeunes qui, notamment à cause des pressions médiatiques, ne réussit pas même à discerner les points forts pour commencer à construire avec confiance son propre avenir. A ceux-ci viennent s'ajouter ceux qui seront les nouveaux Italiens qui grandissent dans nos écoles et dont le désir et l'aspiration de s'intégrer dans notre communauté linguistique et culturelle ne doivent pas être sous-estimés. Pour cette génération de jeunes, la Chambre des Députés a depuis longtemps mis en place des initiatives de formation et de diffusion de connaissance concernant le rôle institutionnel du Parlement, cherchant à intercepter la curiosité cognitive et l'intérêt de recherche, également par le biais d'une profonde réforme de la communication institutionnelle par l'innovation technologique. Parce qu'elles sont organisées par un organisme institutionnel, ces initiatives ont dû physiologiquement se concentrer sur le profil général de l'activité parlementaire, sans s'attarder à l'histoire ou aux valeurs des divers groupes politiques qui se sont confrontés au Parlement de la république.

Je suis d'avis que l'Association des anciens parlementaires pourrait offrir une contribution en matière de mémoire historique, notamment par le site Internet de l'Association, qui pourrait représenter pour la collectivité et surtout pour les écoles et les divers instituts de formation des jeunes, un témoignage précieux, parce que direct, de culture et d'expérience politique.

Pour le reste, le scénario politique que peuvent voir les nouvelles générations semble profondément différent de celui dans lequel nous avons acquis notre conscience civile et développé notre orientation politique. Mais paradoxalement, la plupart des possibilités cognitives offertes aujourd'hui par la disparition des frontières physiques et culturelles peuvent engendrer l'égarement et une attitude superficielle, si elles ne sont pas alimentées par une

connaissance approfondie des antécédents des valeurs que suppose nécessairement l'engagement politique.

De 1948 à aujourd'hui, l'histoire de notre pays a vu diverses phases d'évolution qui ont ponctuellement trouvé leur origine dans les auditoires parlementaires. Sélectionner dans cette histoire les moments forts, reconstruire la gestation et la naissance de projets par le témoignage direct de ceux qui en furent les protagonistes, tout cela communiqué par le biais de la technologie audiovisuelle, constitue, de toute évidence, un grand service que l'Association peut offrir au pays.

Une amorce dans ce sens peut être trouvée dans les initiatives les plus récentes des archives historiques parlementaires visant à promouvoir la connaissance du grand patrimoine collectif de la mémoire politique, composé par les documents parlementaires et les lettres privées des députés et des sénateurs qui leurs sont confiées.

Mais quels que soient les moyens ou les instruments institutionnels par lesquels cette connaissance est transmise, l'objectif commun demeure d'alimenter dans le pays une attitude positive dans les confrontations politiques, d'accroître la prise de conscience, particulièrement des plus jeunes, que l'expérience politique est une partie importante du pacte entre les générations sur lequel doit être fondé le développement de la démocratie et de la communauté nationale. "La démocratie est forte là où le Parlement est fort", tel est le thème d'une des réunions récentes de l'Association des anciens parlementaires. Et le Parlement est fort, non seulement quand il dispose de pouvoirs d'intervention efficaces dans la prise de décision en matière de politiques publiques, mais aussi et surtout quand il jouit d'une considération sociale qui échoit en premier lieu à celui qui en a fait partie et à celui en est toujours membre.

Dans ce contexte, en ce lieu même, j'estime qu'il faut souligner la profonde signification politique d'une réflexion de Teilhard de Chardin, que je trouve particulièrement à propos : "Le futur appartient à ceux qui transmettent à la génération suivante des raisons d'espérer". C'est le service que nous devons tous rendre au pays. Et si le bilan global de notre engagement au Parlement et dans la société civile est conforme à cette réflexion, notre contribution d'idées, de sensibilité et de passions à la vie politique nationale aura été et pourra continuer à être réellement significative pour les générations futures.